



Syndicat des **A**utomatismes du génie **C**limatique et de la **R**égulation

Régulation et gestion technique des bâtiments

« PUBLICATION DU WINTER PACKAGE »

Fin novembre 2016, la Commission Européenne a présenté une série de propositions législatives sous le nom générique de « *Clean Energy For All Europeans* » (une énergie propre pour tous les européens), surnommée le « Winter Package ». L'ambition est de :

- › Réviser 3 Directives : Efficacité énergétique (EED, 2012/27/UE), performance énergétique des bâtiments (EPBD ; 2010/31/UE) et énergies renouvelables (REN, 2009/28/EC)
- › Revoir le cadre et la gouvernance du marché de l'électricité européen
- › Renforcer les mesures d'écoconception et des étiquettes énergétiques

À cette série de documents se rajoute la stratégie du chauffage et refroidissement « *An EU Strategy for heating and cooling* ». Le Syndicat ACR et l'association européenne eu.bac attirent l'attention sur les points suivants :

- › La rénovation des bâtiments a été transférée de la Directive EED à la Directive EPBD
- › La publication de la Directive EPBD (révisée) est prévue pour le 17 Avril 2018
- › Notre industrie est identifiée dans le texte par « **BUILDING AUTOMATION AND CONTROL** » (**BAC**) = Régulation et GTB

Révision de la Directive Performance Énergétique des Bâtiments

1. BAC introduit dans la définition de « Système technique de bâtiment » (article 3)
2. Définition de BAC (article 3c)
3. Régulation de la température intérieure d'une pièce ou zone de chauffage dans le neuf (article 8)
4. Pour la rénovation, cette action 3 doit avoir lieu lors du remplacement de générateur (article 8)
5. D'ici 2025, chaque bâtiment non résidentiel consommant plus de 290 kW pour le chauffage ou chauffage + ventilation et/ou air-conditioning doit être équipé de BAC (article 14 et 15)
6. Pour le résidentiel, possibilité de mettre en place un BAC pour optimiser l'énergie pour la génération, le stockage, la distribution et l'émission
7. Les points 5 et 7 sont des alternatives aux inspections

Éco-conception, étiquetage et Smart Readiness Indicator (SRI)

- › Règlement Ecodesign pour les BACS -> Élaboration du LOT 38 relatifs au BAC
- › Étiquetage environnemental des BACS -> Élaboration du LOT 38 relatifs au BAC
- › Méthodologie de détermination du SRI -> la norme EN 15232-1 :2017 « *Impact de la régulation et GTB sur la performance énergétique des bâtiments* » est un référentiel largement utilisé